



## Francis BOURDON

Entretien<sup>©1</sup> avec Francis Six (13/11/2019)

---

*Francis Bourdon et moi avons vu nos itinéraires influencés par la rencontre avec Antoine Laville. Francis, je crois, partage avec « Tony » une modestie excessive. Dans l'entretien qui suit, il a juste oublié de mentionner le procès de l'accident de la gare de Lyon. Sachant que la commission histoire de la SELF joue pour l'éternité, une telle omission est forcément coupable. Commençons donc par y remédier.*

*Le 27 juin 1988 à 19 h 10, un train sans frein venait dévaler une voie souterraine de la gare de Lyon et heurter une autre rame, faisant 56 morts et 57 blessés. En 1992, lors du procès en première instance, le conducteur du train en dérive est condamné à 4 ans de prison, dont 6 mois ferme, sans aucune mise en cause de la SNCF. Francis, fort de sa formation en ergonomie et de son réseau, réussit non sans peine, à convaincre l'Union des cheminots à la Fédération générale des transports et de l'équipement (FGTE) de la CFDT qu'il faut une expertise « facteurs humains » lors du procès en appel. C'est à moi qu'il revient de convaincre l'avocat du conducteur – qui m'a donné un quart d'heure pour ce faire. Nous travaillons sur les documents, et surtout, avec le conducteur, sur la motrice accidentée et sur une rame semblable. De nombreux éléments susceptibles d'avoir contribué à l'accident sont ainsi mis en évidence, dont – c'est bien connu maintenant – le fait qu'un robinet de frein était fermé quand il était parallèle au tuyau, au mépris de tous les stéréotypes. Mon rapport est remis à la cour et je témoigne en septembre 1993. L'arrêt de la cour reconnaît un enchaînement de facteurs et réduit la peine du conducteur à six mois avec sursis (toujours rien pour la SNCF, car on ne peut pas mettre en cause en appel une personne physique ou morale qui n'a pas été jugée en première instance). Les mois passés avec Francis sur cet enjeu ont créé avec lui une sorte de fraternité d'armes, spéciale par rapport aux nombreuses amitiés que j'ai développées dans mon milieu professionnel.*

*Ce n'est pas la seule fois que Francis s'est confronté à la hiérarchie syndicale. Au début des années 1990 par exemple, au sein du Comité permanent amiante (CPA)<sup>2</sup>, manipulé par les industriels, des scientifiques et des syndicalistes de bonne foi essayaient de sauver des emplois en tentant de définir un « usage contrôlé de l'amiante ». Francis, convaincu qu'en la matière le seul contrôle prescrit ne pouvait pas fonctionner, a organisé à l'IREFE un débat avec*

---

<sup>1</sup> Cet entretien est une publication de la Commission Histoire de la Société d'Ergonomie de Langue française. Tout usage, citation ou publication de l'intégralité du texte ou d'un extrait doit porter la référence : Entretien de la SELF avec Francis Bourdon mené en novembre 2019 par Francis Six. Source : site de la SELF. Lien : <https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2020/09/bourdon-francis.pdf>

<sup>2</sup> Pour une discussion approfondie de son fonctionnement, voir le rapport sénatorial : Dériot, G., Godefroy, J.P. (2005), *Le drame de l'amiante en France : comprendre, mieux réparer, en tirer des leçons pour l'avenir*, rapport n° 37, Paris : Sénat, <https://www.senat.fr/rap/r05-037-1/r05-037-1.html>.

*François Desriaux, qui n'était pas encore président de l'Association nationale des victimes de l'amiante, Henri Pézerat, toxicologue, et Sylvie Catala, inspectrice du travail. Cela avait déplu en haut lieu.*

*Francis, dans son entretien, salue quelques personnes qui ont contribué à orienter sa carrière. Il mentionne notamment Robert Villatte. Je ne saurais trop recommander à nos lecteurs de consulter le remarquable entretien de Robert avec Antoine Laville et Catherine Teiger que la SELF a publié<sup>3</sup>. Il faut se souvenir du rôle majeur qu'a joué l'INPACT (Institut pour l'amélioration des conditions de travail) dans les années 1980. D'une part, il est à l'origine d'aiguillages déterminants pour certains syndicalistes, comme Francis ; d'autre part, il a irrigué les sections syndicales CFDT avec un matériau de très haute qualité scientifique pendant des années. La technique de formation que décrit Francis (dès le premier après-midi, on « décortique » la situation de travail de l'un des participants) avait été peu à peu expérimentée et mise au point par Antoine et Catherine depuis plusieurs années, et a été largement diffusée par l'INPACT<sup>4</sup>.*

*Alors oui, des sessions de formation pour syndicalistes nous en avons animées beaucoup ensemble, notamment au centre de Bierville. Je voudrais, comme lui, m'arrêter sur la séquence très particulière qu'a constituée en 2004-2006 la « recherche-action » sur l'intensification du travail, à l'initiative de Laurence Théry, inspectrice du travail et alors responsable de la santé au travail à la CFDT (Francis n'était d'ailleurs pas pour rien dans son recrutement, mais ceci est une autre histoire). Nous avons animé ces sessions avec Francis, Philippe Davezies, Bernard Dugué, Corinne Gaudart, Cécile Guillaume, Danielle Mezzarobba, Nadine Olivier. Nous avons, dans certains cas, assez sérieusement secoué quelques permanents syndicaux qui voulaient produire un discours sur l'intensification du travail sans aller voir ni écouter sur le terrain. Bien nous en a pris, car la publication finale *Le travail intenable*<sup>5</sup> et le film qu'a fait René Baratta sont de beaux reflets d'un grand nombre de situations de travail très diverses.*

*Francis animait les sessions avec une compétence, un pragmatisme et un degré d'exigence que j'attribue (probablement de façon caricaturale) au cocktail paysan-cheminot-syndicaliste-ergonome qui le constitue. Il s'interroge dans cet entretien sur le futur de la relation entre ergonomie et syndicalistes. Je n'ai évidemment aucun moyen de répondre à sa question. Mais je suis persuadé que « les syndicalistes, comme les managers, sont légitimes, les uns du fait de leur mandat, les autres du fait de leur fonction. Mais ce n'est pas parce qu'ils sont légitimes qu'ils connaissent précisément l'ensemble des situations de travail des salariés dont ils ont la charge. Il faut, pour les uns et pour les autres, la même humilité pour aller sur le terrain observer, écouter et faire débattre les salariés. »<sup>6</sup>*

*L'avenir que je souhaite pourrait être, de la part des ergonomes, la combinaison de la reconnaissance du rôle essentiel des syndicalistes dans la transformation des situations de travail ; la prise en compte de la difficulté de leur travail (« vous avez deux travaux » leur dit Bernard Dugué), alimentée autant que nécessaire par des analyses du travail syndical ; un haut degré d'exigence quant à leur confrontation modeste aux situations de travail sur le terrain, ; un accord sur la nécessité de favoriser les débats et controverses entre les salariés eux-mêmes*

---

<sup>3</sup> <https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2017/02/VillatteRobert.pdf>

<sup>4</sup> L'histoire de ces formations et les justifications correspondantes sont largement développées dans Teiger, C., Lacomblez, M. (2013), *(Se) former pour transformer le travail*, Québec : Presses de l'Université Laval.

<sup>5</sup> Théry, L. (2006), *Le travail intenable : résister collectivement à l'intensification du travail*, Paris : La Découverte.

<sup>6</sup> Daniellou, F. (à paraître, 2020). Un livre qui changera des vies ?, préface de Rocha et coll., *Engenharia do trabalho*.

(Davezies, 2019) <sup>7</sup> ; et un investissement personnel et collectif des professionnels de l'ergonomie et de la santé au travail pour soutenir ces efforts. C'est ce chemin que Francis Bourdon a tracé, avec d'autres<sup>8</sup>.

François Daniellou (juillet 2020)

*FS : Une première question : Quelles sont tes origines familiales et en quoi ont-elles infléchi ton parcours professionnel ?*

Je suis né en mars 1953 dans une famille d'agriculteurs et entreprise agricole. Très jeune, la question du travail m'a été omniprésente, travaux des champs pour la ferme et aussi très jeune engagé dans l'activité de l'entreprise de travaux agricoles. La scolarité (obligatoire) était réduite au temps passé en classe. École primaire dans le village, ensuite collège dans la petite bourgade à côté.

J'étais en 4<sup>ième</sup> lors des évènements de 68. Pour le milieu dans lequel j'évoluais, c'était la « chienlit ». Le « tumulte » parisien inquiétait beaucoup et le retour au « calme » était très attendu. Cette période s'est résumée pour moi par un arrêt des cours et une reprise sans trop d'explications, ce qui m'a beaucoup étonné. Les enseignants se sont probablement adaptés à la sociologie locale.

*FS : Quel est ton parcours de formation ? Comment en es-tu arrivé à l'ergonomie ?*

FB : J'ai eu une formation en mécanique générale (BEP), pour les parents c'était utile pour la réparation de matériels agricoles de la ferme et de l'entreprise familiale. Ce n'est pas moi qui l'ai choisie (les enseignants avaient proposé une orientation physique chimie). À ma majorité, je suis allé voir ailleurs sous d'autres cieux pour gagner ma vie.

En 1974, j'ai donc changé d'orientation et je suis entré à l'atelier d'une entreprise agro-alimentaire pour assurer l'entretien des camions et de l'unité de production. En novembre 1975, je suis entré à la SNCF à Trappes comme aide-conducteur de trains et, en parallèle, j'ai suivi la formation pour devenir conducteur qualifié. En 1977, j'ai eu mon habilitation de conducteur. À l'époque, il n'y avait pas encore le TGV, j'ai commencé par participer au tri et à la composition des rames de voyageurs sur Montrouge pour les descendre ensuite sur Montparnasse.

Puis en 1978 à Trappes, je suis passé conducteur de train de marchandises, à traction électrique et à traction diesel, ensuite conduite, en service facultatif, des trains de banlieue sur la ligne C du RER.

J'ai adhéré à la CFDT et en 1983, j'ai très vite pris des responsabilités comme secrétaire général de l'union des syndicats de Paris-Montparnasse pour coordonner l'action des différents syndicats opérant sur la région. En 1985, la fédération a proposé une formation à l'introduction

<sup>7</sup> Davezies, P. (2019). Itinéraire personnel et professionnel sous l'angle du rapport à l'ergonomie, *Bulletin de la SELF*, <https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2019/02/davezies.pdf>

<sup>8</sup> Je découvre que Francis Bourdon bénéficie « déjà » d'une notice biographique dans le *Maitron, dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et mouvement social*. Il partage cet honneur par exemple avec d'autres personnalités bien connues des ergonomes : Lahy, Wisner, Duraffourg, Theureau, Nicole Falcetta, Jean Hodebourg, Mireille Bertrand, Roger Toutain. D'autres militants politiques ou syndicaux qui ont croisé l'ergonomie mériteraient d'y figurer : une tâche de plus pour la commission histoire de la SELF, en lien avec le Groupe de recherche et d'étude sur l'histoire du travail et de l'orientation (GRESHTO) ?

des nouvelles technologies pour mener les négociations dans les entreprises de transport. Dans cette formation, il y avait des modules sur l'analyse de l'activité et le travail. C'est là que j'ai rencontré Guy Pottier qui avait un cabinet à Toulouse et François Daniellou. La rencontre avec François a été déterminante pour moi ; nous avions à produire un document sur les métiers impactés par les nouvelles technologies et moi, comme par hasard, j'avais choisi le métier de conducteur de train.

Sous l'égide de l'INPACT (Institut National Pour l'Amélioration des Conditions de Travail) avec Robert Villate, nous avions à développer toute la procédure de conduite, mettre en œuvre les moyens d'observation et l'analyse de l'activité. Par exemple, une étude a été menée sur la direction du regard des conducteurs de trains, avec Jean-Claude Davidson. C'était avec les moyens du bord, assez rudimentaires à l'époque ; il y avait deux personnes dans la cabine qui observaient, l'une regardait devant la vitre le paysage qui défilait et l'autre regardait ce que faisait et regardait le conducteur et ensuite c'était décrypté sous l'angle de l'ergonomie. À ce propos, j'ai réalisé une petite vidéo qui a été reprise par le magazine télévisuel Brut. À l'issue de cette formation, nous devons fournir un rapport. C'est à ce moment-là que François Daniellou m'a proposé de suivre une formation en ergonomie en hto (Hors temps ouvré) au CNAM. En fait, c'est l'INPACT qui m'a permis de rencontrer l'ergonomie, car à l'époque, l'Institut était fortement orienté sur ces aspects du travail.

*FS : Comment suivais-tu la formation au CNAM ?*

FB : Je la faisais en cours du soir après ma journée de travail. J'allais rue Gay-Lussac deux à trois fois par semaine, le soir. J'ai suivi les cycles A et B en ergonomie, qui m'ont donné l'occasion de nombreuses rencontres avec de belles personnes, formidables. Il est difficile de les nommer toutes, tellement il est injuste d'en oublier quelques-unes. Je me permets tout de même de citer Alain Wisner, Antoine Laville, Annie Weill-Fassina, Alain Garrigou, Gabriel Carballeda, Corinne Gaudard, Valérie Pueyo, Sophie Prunier... Les travaux pratiques et le B4 sur la conduite de projet avec François Daniellou m'ont évidemment beaucoup aidé. Le B4 était assez réputé à l'époque ; je ne sais pas où il en est aujourd'hui...

Je n'ai pas fait le cycle C, car j'avais déjà consacré beaucoup de soirées et de week-ends. Par ailleurs, j'ai complété cette formation par des cours en hygiène sécurité et droit du travail au CNAM, ainsi qu'une formation à l'épidémiologie sous la direction de l'unité 88 de l'INSERM avec Marcel Golberg. Une proposition m'a été faite, à un moment donné, pour obtenir un diplôme de l'EPHE sous la direction d'Annie Weill-Fassina. J'étais dans la même promotion que Damien Cru.

*FS : Tu étais toujours salarié à la SNCF ?*

FB : J'ai toujours été salarié à la SNCF. J'ai tenu à garder mon statut pour garder les liens avec le travail. J'étais toujours militant et au bout de plusieurs années, j'ai pris des responsabilités sur les questions de conditions de travail et de sous-traitance à la Fédération des cheminots.

C'est à partir de 1982 que l'on a mis en place les CHSCT, à la sortie des lois Auroux, avec des droits importants pour les représentants du personnel, notamment le droit à la formation (par exemple : au-delà de 300 salariés, 5 jours de formation). Dans la foulée, il a fallu monter des programmes de formation.

Pour la première formation destinée aux représentants du personnel, nous avons, avec François Daniellou, réfléchi ensemble à son contenu ; deux jours sur une formation de cinq jours étaient consacrés à l'approche de l'analyse de l'activité et il a fallu travailler l'équilibre avec les autres apports plus institutionnels, ainsi que sur jusqu'où on pouvait aller. Nous avons animé beaucoup de ces formations avec François.

*FS : Dans un document biographique que tu m'as transmis, tu parles d'un Institut d'Études de Formation et d'Expertise à la CFDT ?*

FB : C'est bien plus tard. Chez les cheminots, il y a eu les grandes grèves sur les retraites dans les années 1986 et 1995 et cela faisait une dizaine d'années que j'intervenais dans les formations. J'ai été approché par le directeur de l'IREFE (Institut régional d'études de formation et d'expertise), l'institut de formation CFDT d'Ile-de-France pour l'ensemble des formations des militants (et pas seulement sur les conditions de travail) pour animer les formations CHSCT, activité que j'ai poursuivie de 1992 à 2003. Cette activité d'animation de formation s'est très vite transformée en activité de chef de projet en santé au travail, à la fois au sein de l'IREFE mais également pour la région CFDT Ile de France.

J'ai interrompu toutes mes autres activités en tant que cheminot pour me consacrer complètement à ces formations et à l'animation de cette activité, en accord avec l'entreprise SNCF pour que je sois détaché. Comme à chaque fois, quand tu prends un poste, tu regardes ce qui se fait et ce que tu peux faire. À l'IREFE, la particularité était qu'il y avait des intervenants extérieurs dans les formations, pour le CHSCT : 5 jours avec un animateur syndical, un ergonomiste, un préventeur d'entreprise et un inspecteur du travail. C'est là que j'ai fait intervenir des ergonomistes : Karim Mekassoua, Gabriel Carballeda, Sandra Sablon, Valérie Pueyo, Robert Cottura, Sophie Prunier-Poulmaire... C'était un lieu de rencontres, de débats pour les personnes qui étaient en situation de formation syndicale mais aussi professionnelle.

*FS : Comment l'ergonomie était-elle perçue par les personnes en formation ?*

FB : En général, très bien perçue. Pour les animateurs, le plus compliqué était d'adapter le contenu au public de ces formations. Nous avons eu quelques syndicalistes comme Danielle Mezzarobba ou Bernard Damothe qui se sont dirigés ensuite vers la formation à l'ergonomie pour approfondir les concepts. C'était un moment très riche, très intéressant ; on abordait des cas particuliers sur des actualités très « brûlantes », comme par exemple, l'amiante.

*FS : Est-ce à cette époque-là, qu'une étude a été faite avec Annie Weil-Fassina sur les accidents SNCF et sur la maintenance ?*

FB : Oui, j'étais encore à la SNCF, mais préalablement une étude avait été engagée par la direction et les syndicats sur la question des conditions d'exercice du métier de conducteur de train. À la direction, c'était essentiellement Pierre Vigne qui a dirigé cette étude. Moi, je n'ai pas participé directement aux études qui ont été menées, j'étais dans les délégations des représentants du personnel conjointement à la direction, pour décider qui allait intervenir.

C'est là qu'il y a eu une partition assez intelligente de la part des directions, car dans les organisations syndicales, il y avait deux visions différentes : la vision CGT qui faisait intervenir Yves Clot et une équipe constituée par lui avec une approche plus « psycho », et la vision CFDT qui faisait intervenir Annie Weill-Fassina avec Claude Valot, René Amalberti pour une approche plus factuelle. Cela faisait du monde...

*FS : Ces deux approches échangeaient-elles entre-elles, ou étaient-elles plutôt des confrontations, des tunnels parallèles ?*

FB : Je l'ai vécu un peu en tunnel. Ce que j'ai observé par la suite, c'est que la direction a continué avec Annie Weill-Fassina sur d'autres sujets comme l'entretien des voies. Pour moi, c'était une preuve d'intérêt important pour ce type d'approche. Ce que j'ai ressenti



personnellement c'est que l'approche d'Annie par rapport à celle d'Yves Clot, de Valot... était plus naturelle pour l'entreprise. Mais honnêtement, ces différentes approches se complétaient.

*FS : En tant qu'ergonome, tu as essentiellement eu une activité de formation. Est-ce que tu faisais des interventions ?*

FB : J'ai fait peu d'interventions moi-même. Une petite intervention à l'hôpital André Mignot à Versailles sur le fonctionnement des CHSCT avec Robert Cottura. Pas vraiment des interventions pures en ergonomie. J'étais tellement impliqué dans la formation que cela m'a permis de rencontrer et de travailler avec beaucoup d'ergonomes.

*FS : As-tu continué ensuite dans la formation au niveau universitaire ?*

FB : Oui, c'était surtout sur la partie « Document Unique » dans un module de quelques jours. Annie Weill et Sandrine Guyot m'avaient demandé d'intervenir à Orsay. Je suis intervenu aussi quelquefois à Bordeaux avec Alain Garrigou. Je suis également intervenu, plusieurs années de suite, en Tunisie auprès d'un public d'entreprises et d'administrations (syndicalistes, DRH, médecin du travail, agent de prévention...) sur la question des conditions de travail et de leur prise en charge.

*FS : Par rapport à toutes ces actions de formation, quelle utilité leur accordes-tu a posteriori ? Qu'ont-elles fait évoluer, aussi bien dans les représentations que dans les actions ? Quelle en est ton analyse ?*

FB : Ce que j'ai observé chez les stagiaires, c'est que la formation leur permet d'entrer dans le statut et le jeu d'acteurs, de comprendre les éléments de la situation et la complexité du travail, de reprendre la main sur les choses. Par exemple, je me souviens d'une stagiaire qui, à la fin d'une étude de son cas concret, a compris qu'elle pouvait agir non pas en victime mais en tant qu'actrice par rapport à la situation. En tant qu'animateur, je me suis toujours mis en proposition ; par contre, je m'assurais que les stagiaires avaient une compréhension de la situation.

*FS : Tes sessions de formation avaient-elles une orientation, un parti pris pédagogique très précis ? Est-ce que tu faisais s'exprimer les participants sur leur vécu, sur leurs expériences ? Les stagiaires se prêtaient-ils bien à cette démarche ?*

FB : Oui. Je ne connais pas beaucoup de formations CHSCT où l'on passait autant de temps sur ces questions du travail ! Le premier matin, c'était la prise de contact et pour repérer ce que les uns et les autres faisaient ; l'après-midi, on commençait à discuter sur qui pourrait s'exprimer sur son travail. Une situation était donc décortiquée, analysée ensemble et des pistes d'action étaient élaborées. Je n'ai pas de souvenir où cette démarche n'a pas fonctionné. Quand on parle du travail, de l'activité, les gens sont dedans.

*FS : Quels étaient les apports de connaissance ?*

FB : Je m'appuyais sur les cours d'ergonomie. Par exemple : sur le sommeil, sur les rythmes biologiques, sur la question du bruit, sur les chiffres que l'on présente... Pour moi, c'était un bon complément qui leur permettait de mettre des mots sur les choses et d'avoir un regard critique. Par exemple, sur le travail en équipe en 3x8, on peut trouver des personnes qui

travaillent de jour qui sont en moins bonne santé que celles qui travaillent de nuit ; on peut facilement te rouler dans la farine si tu ne fais pas attention.

Je me rappelle un travail que j'ai fait sur la réduction du temps de travail où l'organisation syndicale s'est lancée à corps perdu dedans. Je me suis permis de sortir un papier sur le fait qu'il n'y avait pas un modèle unique et qu'il fallait tenir compte des gens qui travaillaient et de leurs contraintes sociales. Je n'ai, hélas ! , pas eu beaucoup de succès.

Un autre exemple : la confédération avait engagé des formations lourdes avec des chercheurs et j'y intervenais en tant qu'animateur. Dans un groupe, dès l'introduction de la formation, il y a eu une personne, travaillant dans la sidérurgie, qui a dit : « On gère les fins de vie » et je lui ai demandé : « Vous parlez des fins de vie professionnelle ? » ; en fait non, car dans ce milieu de travail, la durée de vie était assez courte, et ils faisaient en sorte que les veuves puissent toucher leurs droits. Quand tu commences une formation comme ça, dur, dur.

Un autre exemple encore : je suis également intervenu dans une formation où il y avait des désinfecteurs pour la Ville de Paris en tant que stagiaires. Ils étaient confrontés à l'exposition à des produits toxiques (dératissage...). Ils ont pris conscience concrètement de la dangerosité de leur métier, lors d'une réunion conviviale des agents de leur service. Certains d'entre eux avaient apporté des photos d'anciennes assemblées de ce type. En consultant ces dernières, à un moment donné, ils se sont demandé où étaient passés les copains. En fait nombreuses étaient les personnes décédées, très tôt après le départ en retraite et même parfois avant. Je les ai orientés vers l'équipe de Marcel Golberg pour approfondir l'analyse.

*FS : Tu as été membre du comité d'orientation de l'ARACT. Est-ce que les organisations syndicales avaient du poids dans les orientations de ce comité ?*

FB : Comme représentant de la CFDT, j'ai été impliqué sur la réflexion menée sur les conditions de travail. Le conseil d'administration de l'ARACT a été mis en place bien après. Ce comité d'orientation était paritaire avec les différents représentants patronaux, les représentants des syndicats et des experts. L'attitude des représentants patronaux était correcte, mais cela était dû aussi à la manière dont nous nous positionnons, et nous avions des échanges cordiaux. La CFDT était très impliquée au niveau national et à tous les niveaux, et cela donnait un peu de poids. Ce comité a joué un peu le rôle de conseil d'administration et a eu une certaine autorité dans le fonctionnement de l'ARACT. Pour l'ARACT Ile-de-France, on a travaillé y compris sur le recrutement du directeur.

Avec le recul, ce que je voudrais dire, c'est que dans certaines organisations syndicales, c'était n'importe quoi. Ils ne savaient pas ce que c'était qu'une institution, ni ce qu'ils pouvaient faire. Cela partait dans tous les sens, donc engendrait du temps perdu. Ce positionnement est compliqué, car si l'on met des militants qui ne sont pas aguerris, cela ne produit pas grand-chose.

*FS : Que peux-tu nous dire de ta collaboration avec la revue Santé et Travail ? Quelle était ton activité, tu écrivais ?*

FB : Cette revue est animée par une équipe formidable, sous la houlette de François Desriaux. J'ai participé au comité de rédaction pendant à peu près 25 ans. J'étais plutôt sur le registre institutionnel. À cette occasion, j'ai pu apprécier les grandes qualités de ses membres comme (là encore je ne peux pas les nommer tous) Serge Volkoff, Philippe Davezies, Bernard Dugué, Gérard Lasfargues... J'ai rédigé des articles orientés essentiellement CHSCT.

*FS : Depuis que tu es à la retraite, est-ce que tu as continué une activité syndicale importante ?*

FB : Pendant environ une bonne douzaine d'années, j'ai eu une activité de référent santé et travail sur la région CFDT Poitou Charentes. Cette activité consistait à animer des formations CHSCT, en santé au travail et stratégie syndicale dans le domaine. L'organisation Syndicale avait recruté une personne, Fabien Pinelli, avec qui j'ai continué de travailler sur ces questions. Par ailleurs, dans le cadre d'une convention avec le Ministère du Travail et en lien avec les comités de bassin d'emploi du Nord Deux Sèvres, nous organisons des réunions d'information sur le thème des TMS. Le public visé était constitué des partenaires sociaux au sein des entreprises. Ces réunions d'information ont été prolongées par des interventions en entreprises afin de mieux les sensibiliser à la question de la santé au travail et aux méthodes à employer pour progresser. J'ai eu également une activité au sein du CA de l'ARACT Poitou Charentes en tant que membre suppléant.

Au début du temps de ma retraite, j'ai continué des formations/action syndicales sur le thème de la santé au travail à la demande de la confédération, à l'époque sous la houlette de Laurence Théry (actuellement Laurence est directrice de l'ARACT des Hauts De France).

*FS : On a parcouru ton parcours professionnel et post-professionnel. Je voudrais en venir à une question un peu plus réflexive : comment vois-tu l'ergonomie, ses évolutions ? As-tu vu des changements, et dans quel sens ? Quel regard portes-tu sur ces changements ? Quelles questions actuelles souhaiterais-tu soumettre ? Comment vois-tu l'avenir ?*

FB : Je ne suis pas vraiment au fait d'où en est l'ergonomie aujourd'hui, j'ai donc quelques difficultés pour répondre à cette question. Aujourd'hui, je me pose la question de la place de l'analyse de l'activité dans la formation à l'ergonomie. Est-ce que l'on est plus sur le produit par rapport aux demandes des entreprises ? Est-ce que les organisations syndicales font encore appel aux ergonomes ?

Pour revenir très en arrière dans le temps, au début de mon engagement CFDT, j'ai participé à une formation organisée par la confédération sur la santé au travail et les conditions de travail. Sur la quinzaine de stagiaires, au fil du temps, je me suis retrouvé le seul à continuer une activité dans ce domaine ! Ce qui me conduit à une autre question : aujourd'hui, quel est l'intérêt que portent les organisations syndicales sur ces questions ? La CGT fait des choses. Pour les autres organisations, je n'en ai pas connaissance. À la CFDT, c'est fait de façon plutôt sporadique. Du temps de Wisner au CNAM, on formait des syndicalistes. Aujourd'hui, y forme-t-on encore des syndicalistes ? Car cela permettait à des personnes qui ont un parcours un peu différent d'entrer dans l'ergonomie.

*FS : As-tu été membre de la SELF ? Allais-tu aux congrès de la SELF, aux Journées de Bordeaux... ?*

FB : J'ai été correspondant à la SELF et j'ai participé aux travaux de la commission subsaharienne. J'ai participé très longtemps aux Journées de Bordeaux. En tout cas, l'ergonomie a été un socle pour moi et m'a permis de me construire et de mener mes activités de formation.

*FS : Merci beaucoup, Francis !*